

Cub Cadet[®]

XR5
ENDURO SERIES™



300€

REMBOURSÉS*

OFFRE DE REMBOURSEMENT VALABLE

du 15 mars au 30 juin 2025

**POUR L'ACHAT D'UN ROBOT DE TONTE
CUB CADET XR5 1000**

* Remboursement différé par virement bancaire. Voir conditions ci-après.

Offre de remboursement 2025

Pour bénéficier de cette offre :

1/ Achetez entre le 15 mars et le 30 juin 2025 un robot de tonte Cub Cadet XR5 1000 chez l'un des revendeurs participant à l'opération

- **XR5 1000 : 300 €** remboursés sur l'achat de ce robot

2/ Connectez-vous sur le site promo-cubcadet.fr au plus tard le 15 juillet 2025, muni de votre facture, du numéro de référence de votre produit, ainsi que de son numéro de série :

- Complétez le formulaire d'inscription disponible sur le site en remplissant tous les champs obligatoires.

- Lors de cette inscription, il vous sera demandé de joindre à votre demande votre facture et votre RIB en les téléchargeant pour les joindre au formulaire. Pensez à les scanner ou les photographier au préalable

3/ Votre dossier sera ensuite étudié en comparant les éléments que vous avez saisi et ces mêmes éléments inscrits sur votre facture. Ainsi, sous peine de dossier incomplet ou non conforme, il est obligatoire qu'apparaissent clairement mentionnés sur votre facture établie par le revendeur :

- . la date d'achat
- . le nom commercial du produit
- . la référence du produit
- . le numéro de série unique du produit

4/ Si votre dossier est complet et conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de la demande complète et conforme.

En cas de dossier incomplet ou non-conforme, un message sera envoyé sur l'adresse email préalablement renseignée expliquant la non-conformité. Il sera alors possible de régulariser votre dossier pour le rendre complet et/ou conforme et être ainsi éligible à l'opération.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au **0 970 805 100** (appel non surtaxé depuis la France) du lundi au vendredi de 9h à 18h. Référence à rappeler : Opération n°51606